



# Conseil général de Ballens

Le Conseil général de Ballens est convoqué pour le

**Mercredi 13 décembre 2023 à 20h15 à la grande salle**

## Ordre du jour :

- Appel
- Approbation du procès-verbal du 21 juin 2023
- Assermentation/démission
- Préavis municipal:  
05/2023 – Budget pour l'année 2024
- Communications municipales
- Divers et propositions individuelles

Le Président

Jérôme Borel



La Secrétaire

Jacqueline Braissant

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée, nous vous prions de bien vouloir préalablement vous excuser auprès du président au n° 079/508.36.82 ou de la secrétaire par mail ([secrtaire.conseil@ballens.ch](mailto:secrtaire.conseil@ballens.ch)). Conformément à l'art.45 du règlement du Conseil général de Ballens, une amende de CHF 50.00 sera perçue pour toute absence non-excusee, après un premier avertissement.

Ballens, le 29 novembre 2023